

**Pollution des rivières Châteauguay et Saint-Louis :
Des municipalités ne respectent pas la réglementation**

Montréal, le 18 avril 2016 – Un rapport de la Fondation Rivières sur la performance des 17 systèmes d'assainissement des eaux usées des bassins versants des rivières Châteauguay et Saint-Louis pour la période 2008-2015 montre plusieurs sources de pollution et de cas de non-respect des exigences gouvernementales.

Le rapport dénombre quelques 785 débordements d'eaux usées, notamment des débordements par temps sec dans la ville de Beauharnois depuis plusieurs années sans qu'aucun correctif n'ait été apporté. Il s'agit d'une situation illégale selon la réglementation et pour laquelle le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) aurait dû imposer des amendes depuis 2014.

De plus, la station d'épuration des eaux usées de Beauharnois ne respecte pas les exigences de traitement avec des dépassements récurrents de la limite de 25 mg/l pour les matières en suspension, n'élimine pas le phosphore de l'eau (contrairement aux autres municipalités riveraines du lac Saint-Louis) et ne désinfecte pas ses eaux.

Enfin, des municipalités ne produisent pas les rapports de suivi exigés par le MDDELCC, ce qui est également illégal :

- Débordements : Saint-Rémi 2015 et 2014, Sainte-Martine 2015;
- Traitement : Saint-Rémi - 2015 et 2014, Sainte-Martine - 2014, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay - 2015 et 2014, Howick - 2015 et 2014.

En vertu de nombreux articles du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU)*, les municipalités sont passibles d'amendes en cas de :

- débordement en temps sec d'eaux usées dans l'environnement (10 000 \$);
- dépassement de la norme en demande biochimique en oxygène après 5 jours, partie carbonée, inférieure à 25 mg/l (10 000 \$);
- manquement à la transmission par voie électronique au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois un rapport comprenant notamment les mesures de débit, les résultats d'échantillonnage des eaux et les relevés de débordements (1 000 \$).

La Fondation Rivières a transmis un rapport détaillé des informations aux municipalités concernées ainsi qu'aux organismes du milieu et aux députés.

-30-

Pour informations : Clément Mortier, M. Sc., chargé de projet, 514 272-2666 poste 21